



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

Date : Lundi 12 novembre 2018

Horaires : 17h00-19h00

Points à l'ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil d'école
- Rôle et attributions du conseil d'école
- Résultats des élections de parents d'élèves
- Participation à la coopérative scolaire
- Organisation pédagogique de l'école
- Projet d'école : bilan et perspective pour le projet 2018-2021
- Evaluations cp et ce1
- Présentation PPMS
- Intervention du service sanitaire
- Travaux mairie effectués et en attente
- Calendrier annuel (événements et projets divers)
- Présentation des comptes de la coopérative scolaire



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

Emargement :

✚ Les enseignants :

Mme Clabaut	Signature	Mme Dehondt	Signature
Mme Duquenne	En grève	Mme Lefevre	Signature
Mme Anquez	Signature	Mme Foufelle	enfant malade
Mme Dernoncourt	Signature	Mme Villez	Signature
Mme Lemaire	Signature	Mme Ferfaille	Signature
Mme Doux	Signature	Mme Duchateau	Signature
Mme Macke	Signature	Mme Thueux	Signature
Mme Delattre	Signature	Mme Caron	
Mme Despinoy	Signature	Mme Vasseur	congé maternité
Mme Jouan	Signature	Mr Vasseur	Signature

✚ Les parents d'élèves élus :

Mme Caron	Signature	Mr Caron	
Mr Pouillery	Signature	Mme Godderidge	Signature
Mme Araf	Signature	Mr Hugot	Signature
Mr Hamel	Signature	Mme Jossien	Signature
Mme Danel		Mme Hugot	Signature

✚ Les officiels :

Mme Plouvin, IEN	excusée	Mme Petit, Déléguée municipale	Signature
Mr Lelièvre, Elu en charge de l'Education	excusé	Mr Fournier, DDEN	excusé



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

Compte-rendu de la réunion :

• Présentation des membres du conseil d'école

Monsieur Vasseur souhaite la bienvenue à chacun des membres du conseil d'école. Nous accueillons cette année de nouvelles personnes tant du côté des enseignants que chez les parents élus. Un tour de table est effectué avant de démarrer.

Monsieur Vasseur excuse les absents retenus par d'autres obligations.

Trois points ont été ajoutés à l'ordre du jour : la participation à la coopérative scolaire, l'intervention du service sanitaire à l'école et les évaluations cp-ce1.

• Rôle et attributions du conseil d'école

Sont membres du conseil :

- le **directeur** de l'école,
- les **maîtres** de chaque classe, soit 14 en ce qui concerne notre école
- les **représentants des parents d'élèves élus** ou leurs suppléants si un élu est absent (en nombre égal à celui des classes de l'école). 10 parents sont élus cette année, ce qui est mieux que les années précédentes. Il reste 4 sièges non pourvus.
- le **maire**,
- le **conseiller municipal chargé des affaires scolaires** (ou un de ses représentants) : Monsieur Lelièvre, Madame Petit.
- le **délégué départemental de l'Education nationale** : Monsieur Fournier,
- l'**Inspectrice de l'Éducation Nationale** de la circonscription : Madame Plouvin.

D'autres personnes peuvent assister avec voix consultative :

- Les parents d'élèves suppléants,
- Les personnes invitées dont l'intervention peut servir l'ordre du jour

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- adopte le projet d'école
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.
- effectue des propositions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie scolaire telles que l'utilisation des moyens alloués, les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'intégration, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène scolaire, ...

Un conseil extraordinaire peut être demandé si le maire ou la moitié au moins de ses membres en font la demande.

Les réunions ont lieu en dehors des heures de classe, pour une durée globale annuelle de six heures, soit 3 réunions de deux heures.

Cette année, les conseils d'école sont programmés aux dates suivantes :

- Lundi 12 Novembre 2018
- Lundi 18 mars 2019
- Lundi 2 juillet 2019



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre conservé à l'école.

Un exemplaire sera adressé par mail à chaque membre du conseil d'école.

- **Résultats des élections de parents d'élèves : participation en hausse**

Les élections se sont déroulées le 12 octobre 2018.

Une seule liste s'est présentée comme c'est le cas depuis quelques années maintenant.

Sont élus pour cette année :

CARON Adeline

POUILLERY Grégory

HARAF Ayat

HAMEL Nicolas

DANEL Céline

CARON Nicolas

GODDERIDGE Audrey

HUGOT Olivier

JOSSIEN Jessy

HUGOT Sandrine

PARTICIPATION	En 2018-2019
inscrits	374
votants	161
Blancs ou nuls	27
exprimés	134
Taux de participation en 2018	43,05%
Taux de participation 2017	38,77%
Taux de participation 2016	43,90% (National : 46%)
Taux de participation 2015	53,73% (National : 47%)

Hausse sensible de la participation donc.

Comme convenu l'an passé, Mr Vasseur est intervenu auprès des parents d'élèves lors des réunions de rentrée pour :

- expliquer l'intérêt de voter
- Essayer de recruter de nouveaux parents
- Démystifier le statut de parent élu, encore trop perçu comme étant réservé à certaines personnes.

Notons que quelques parents se sont manifestés pour apporter leur aide lors des actions de l'école bien qu'ils ne souhaitent pas se porter candidat. Nous ne manquerons pas de les solliciter cette année.

- **Participation à la coopérative scolaire : en hausse**

La participation à la coopérative scolaire est particulièrement remarquable cette année. On peut en conclure que les familles sont convaincues de l'intérêt de nos actions à destination des enfants, cela est encourageant.



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

Nombre d'élèves inscrits : 266 élèves

Nombre d'élèves coopérateurs : 215 élèves

Nombre d'élèves non coopérateurs : 51 élèves

Pourcentage de coopérateurs dans l'école en 2018-2019 : 80,82 %

Pourcentage d'élèves coopérateurs dans l'école en 2017-2018 : 67,56 %

Le montant perçu par les familles volontaires s'élève à 1474 €.

Somme reversée directement aux 14 coopératives de classes :

- 922,64 € (argent qui aidera à financer diverses actions dans les classes)
- 3,50 €/élève + 20 €/classe (argent qui aidera à financer une sortie culturelle : Channel, Ecole et Cinema, ...)
- [Organisation pédagogique de l'école : effectifs en hausse également](#)

Les effectifs se portent bien. L'école comptait 259 élèves à la même époque l'an passé. Nous avons 266 inscrits cette année (bientôt 268 suite à deux inscriptions en TPS). Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des inscrits en maternelle (103 élèves contre 97 l'an passé). Il y a eu de nombreuses inscriptions fin août qui nous ont contraints à revoir la répartition de nos élèves sans pour autant devoir changer l'organisation des classes.

Nous accueillons cette année du nouveau personnel : Mme Delattre (ce1), Mme Duchateau (décharge de Mme Delattre, à mi-temps), Mme Thueux (décharge de Mme Doux), Mme Caron et Mme Vasseur (remplaçantes).

TPS/PS	Madame DUQUENNE Nathalie	20 (12 + 8)
PS/MS	Madame CLABAUT Emilie	21 (16 + 5)
MS	Madame ANQUEZ Peggy	20
MS/GS	Madame DERNONCOURT Aline	20 (6 + 14)
GS	Madame LEMAIRE Céline + Mme Feraille	22
CP	Madame DOUX Christelle + Mmes Thueux/Vasseur	15
CP	Madame MACKÉ Dominique	14
CE1	Madame DELATTRE Sophie + Mme Duchateau	14
CE1	Madame DESPINOY Anne-Sophie	13
CE1	Madame JOUAN Gwenaëlle	13
CE2	Madame DEHONDT Karine + Mme Feraille	23
CE2/CM1	Madame LEFEVRE Sylvana	23 (6 + 17)
CM1/CM2	Madame FOUFELLE Alicia	24 (10 + 14)
CM2	Madame VILLEZ Noémie	24

L'équipe d'ATSEM n'a pas changé, leurs missions oui. Concernant le nettoyage, elles ne sont désormais en charge que de l'entretien des classes et de la salle de motricité. Une société mandatée par la mairie a affecté un poste en maternelle pour l'entretien des parties communes. Pour l'élémentaire, Mme Fasquel assure toujours l'entretien des locaux.

Nous accueillons cette année 5 AVS qui assurent le suivi de 8 élèves en situation de handicap. Nous sommes en sous effectif sur ces postes, et la situation ne va pas s'arranger puisque plusieurs dossiers sont en attente ; il est plus que probable que nous ayons besoin de nouvelles avs dans les mois à venir.



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles cantinières qui font l'unanimité. Nous tenons à souligner ici leur professionnalisme et leur bonne humeur. Nous retrouvons une grande sérénité qui faisait défaut les années passées.

Notons pour finir l'intervention hebdomadaire de deux lectrices de l'association « Lire et Faire Lire » en maternelle (chez Mme Deroncourt et Mme Duquenne). C'est donc une lectrice de plus que l'an passé.

Mme Petit, souligne que l'association a eu moins de recrues que les années passées (une dizaine contre une vingtaine habituellement).

- **Projet d'école : bilan et perspective pour le projet 2018-2021**

Le projet d'école 2014-2018 est désormais achevé. Le bilan est en cours de rédaction, il sera achevé d'ici la fin de la semaine. Voici d'ores et déjà les principales conclusions.

Axe 1	<p>Améliorer le climat scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- La communication et la relation avec les familles s'est nettement améliorée ces dernières années (le climat s'est apaisé de lui-même, mais également grâce à plusieurs actions qui ont favorisé l'échange et la transparence : mise en place du site internet ; le carnet de liaison en primaire ; la réaffirmation du rôle du comité de parents d'élèves au sein de l'école et les actions de ces derniers qui vont désormais dans le sens de celles de l'Ecole ; la volonté d'accompagner et de bien accueillir les nouveaux élèves - en maternelle, dans le cadre de la liaison gs-cp - l'accueil des enfants qui viennent d'autres écoles)- Les actions coopératives (projets entre certaines classes) et citoyennes (actions de tri à l'initiative des parents élus : cartouches, emballages, piles, stylos) ont un rôle fédérateur qu'il faut encourager et poursuivre- La mise en place du fonctionnement REP+ (par les temps de formations accordés aux enseignantes ou le dédoublement des cp et des ce1) a le mérite de nous obliger à davantage travailler ensemble, en cycle et même entre les cycles (prenons par exemple les actions en faveur de la liaison gs-cp). La remise en cause de nos pratiques n'est pas toujours évidente, elle n'est pas parfaite, mais elle doit se poursuivre et s'accroître à l'avenir.- L'école participe à de nombreuses actions partenariales, à de nombreux projets, effectue de nombreuses sorties à visée culturelle (musée, médiathèque, ufolea, Channel, Ecole et Cinema, voyages et sorties scolaires, partenariat avec le service santé de la mairie, mise en place de la chorale de l'école ...). On peut se féliciter de ce dynamisme.- Nous avons travaillé à améliorer la connaissance de nos élèves en difficultés en mettant en place des outils communs (tableaux de suivi qui se transmettent d'une année sur l'autre jusqu'à plus récemment la mise en réseau « sécurisé » de ces données pour qu'elles soient accessibles par chacun où qu'il soit).
--------------	--



	<p>Conclusion : l'Ecole s'inscrit dans la volonté académique de bienveillance et d'exigence à l'égard de tous les acteurs, nous y compris.</p>
Axe 2	<p>Améliorer le lire, écrire, parler</p> <ul style="list-style-type: none">- La fluence et la compréhension : Il ressort des principales évaluations que nos élèves ne sont pas de mauvais lecteurs. La fluence est satisfaisante et la compréhension explicite plutôt bonne pour la majorité des élèves du cp au cm2. Pour autant, c'est dans la compréhension fine ou implicite que les résultats sont les plus faibles (ils se sont néanmoins améliorés chez les cm2 entre 2016 et 2018). Note : Nous devons veiller à réduire l'écart entre les élèves car il apparaît que celui-ci se creuse entre les meilleurs et les plus faibles, au fil des ans.- Ecrire : Dès le cp les enfants sont confrontés à la production d'écrits, et ce de manière régulière. Que ce soit en cycle 2 ou 3, on constate que les élèves s'engagent volontairement dans l'acte d'écrire. Cette confrontation régulière diminue le stress de la page blanche, améliore la qualité des productions et encourage donc les élèves, davantage motivés à écrire. Il apparaît donc essentiel de maintenir cette confrontation avec l'écrit, activité ô combien complexe pour les élèves mais extrêmement riche. Maintenant qu'ils produisent des textes plus facilement, une évolution pourrait être d'augmenter nos exigences en matière de qualité de leurs écrits.- L'aisance orale : Certains projets ou certaines activités ont le mérite d'améliorer la confiance en soi ou l'aisance à l'oral (activités en théâtre, exposés en classe, la participation à l'Ufolea,...) mais celles-ci semblent rester assez ponctuelles, ou chronophages lorsqu'elles deviennent plus régulières. Un domaine dans lequel l'oral a toute sa place est celui des langues vivantes. Nous avons pu bénéficier de l'intervention de quelqu'un dès la grande section ces dernières années. Le réseau auquel nous appartenons nous permet en outre de bénéficier de la découverte de l'Allemand dès le cm1, en plus de l'enseignement de l'Anglais (sous la forme d'un décroisement entre les cm1, ou de l'intervention d'une professeure d'Allemand de MLK pour les cm2).
Axe 3	<p>Apprendre à raisonner :</p> <p>Les résultats aux évaluations que nous faisons passer en fin de cm2 révèlent une légère amélioration des résultats dans la compétence « raisonner » entre 2016 et 2018. La réussite est de l'ordre de 60% contre 55% en 2016. L'analyse des résultats aux évaluations de cp et ce1 de cette année nous permettra d'aller plus loin dans l'analyse du niveau de nos élèves. Le recours à des méthodes plus innovantes a été privilégié :</p> <ul style="list-style-type: none">- davantage de manipulation en maternelle- en cycle 2 : changement de méthode mathématique (utilisation de la méthode de Singapour), le recours aux jeux de société en ateliers, ...- sur le cycle 3, on se rend compte que l'écart se creuse entre les élèves. Il faut donc parvenir à le réduire, peut-être en mettant en place des référents communs et évolutifs (entre les cycles 2 et 3 surtout) qui amélioreraient



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

l'autonomie des élèves et leur connaissance des différentes ressources et démarches disponibles pour résoudre une situation problème.

La prochaine étape sera d'ici la fin de l'année 2018 d'établir notre plan d'action pour le projet 2018-2021. Les axes du nouveau projet d'école seront donc présentés au prochain conseil d'école.

- **Evaluations cp et ce1**

Suite à de nombreuses difficultés rencontrées avec le serveur académique, les résultats des évaluations de cp et de ce1 n'ont pu être validés que très récemment. Ils seront remis et expliqués aux familles au plus tard le 4 décembre au cours de la journée de rencontre parents. Les parents des enfants ayant des besoins spécifiques seront convoqués avant cette date par les enseignantes pour la mise en place du PPRE.

- **Présentation PPMS**

Le PPMS de l'école a été révisé le 15 octobre en réunion d'équipe. Il a été présenté à l'ensemble du personnel (avs et Atsem comprises) et a été transmis à la mairie et à la Dsden le 19 octobre.

- Un exercice incendie a été effectué fin septembre (celui-ci n'a révélé aucun dysfonctionnement)
- Un exercice alerte attentat a été effectué le 19 octobre (les mêmes remarques que les années précédentes reviennent : pas de signal d'alerte propre au ppms, absence de volets en maternelle et dans la cantine, impossibilité de fermer les portes entre les classes de l'élémentaire)

Deux autres exercices, un incendie et un ppms, seront effectués dans l'année.

Mme Petit intervient et explique que la mairie étudie la possibilité de mettre en place un signal visuel dans les classes pour l'alerte PPMS. Il est important que ce signal d'alerte interagisse avec les autres classes quel que soit l'endroit où l'alerte est donnée.

- **Intervention du service sanitaire**

Suite à la sollicitation de la dsden en fin d'année scolaire, l'école a répondu favorablement à une enquête visant à faire intervenir dans l'école le service sanitaire. Des étudiants infirmiers interviendront cette année auprès des enfants du cycle 1 à 3 sur la thématique des « gestes qui sauvent ».

Monsieur Vasseur les rencontrera jeudi 15 et vendredi 16 novembre pour définir les modalités d'interventions. L'infirmière scolaire sera associée à ces interventions.

Il appartient cependant à Mme Plouvin d'accepter ces interventions sur le temps scolaire car une convention doit être signée au préalable.

Par ailleurs, l'intervention d'un pompier sera prochainement programmée sur un temps de concertation. Ce temps destiné au personnel de l'école visera à faire le point sur nos connaissances en gestion de situation d'urgence.

Monsieur Vasseur remercie Mme Anquez qui nous a mis sur le chemin de cette personne.



Groupe scolaire Parmentier
1280, grande rue du petit courgain
62100 CALAIS
Tel : 03.21.34.64.23

- **Travaux mairie effectués et en attente**

Pendant les vacances :

- Installation de 4 vidéoprojecteurs + potences de fixations dans les classes ci-dessous :
classe CE1/CE2 (dans le modulaire) de Madame FERFILLE,
classe CP de Madame MACKÉ,
classe CE1 de Madame DESPINOY,
classe CE2/CM1 de Madame DEHONDT.
- Changement des luminaires dans les classes de Mme Foufelle, Mme Macke et Mme Doux (installation de panneaux led)

A prévoir :

- **Poubelles extérieures** : Les demandes effectuées en 2016 et 2017 sont à ce jour restées sans suite. Nous n'avons aujourd'hui plus de poubelles dans la cour cycle 3 (Mme Fasquel chargée de l'entretien des locaux a dû récupérer des poubelles destinées au verre pour les mettre dans la cour). Un nouveau courrier a de nouveau été transmis en mars 2018, mais est resté sans réponse. Le problème a encore été soulevé lors du conseil d'école de juillet dernier.

- **Calendrier annuel (évènements)**

Événements programmés :

- 20 décembre 2018 : Noël + marché
Nous conserverons la même organisation que les années précédentes. Mr Vasseur rencontrera les parents d'ici la fin du mois de Novembre pour organiser cette journée.
L'école emmènera les enfants au cinéma pour Noël.
- 17 et 18 janvier 2019 : photos de classe
- 7 mars 2019 : Carnaval
- 29 juin 2019 : kermesse

Les actions et ventes des parents d'élèves :

- Vente de cartes de Saint-Nicolas et Sainte Catherine.
- Vente de ronds de Saint-Nicolas.

- **Présentation des comptes de la coopérative scolaire**

Les comptes présentent un solde créditeur de 4 466,86 € au 31 octobre 2018.

Le cahier de comptabilité est présenté et signé par Mme Despinoy (enseignante) et Mme Jossien (Parent d'élève) pour donner le quitus.